

 <b>COMMUNE DE ROBION</b> Arrondissement d'APT	<b>DE 2023-039</b>  <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</b>  <b>SÉANCE du 22 juin 2023</b>
---	--

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-deux juin à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 16 juin 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

**Présents** : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Odile MOUGEOT, Michel NOUVEAU, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT, Brigitte MONTET

**Absents excusés** : Jean-Claude VASSOUT, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Olivia HILAIRE, Christine NALLET, Valérie MOUTTE

**Pouvoir de** : Jean-Claude VASSOUT à Patrick SINTES, Alain LARGERON à Noël STEBE, Christine NALLET à Séverine BERGERET, Valérie MOUTTE à Brigitte MONTET

**Secrétaire de séance** : Monique JOANNY

### 7.1.3 – Vente de polos à l'effigie de la commune

**Rapporteur : Monsieur Noël STEBE, Conseiller municipal**

Dans le cadre d'une action de promotion et de communication, la commune souhaite proposer à la vente des polos à l'effigie de Robion.

Je vous propose d'autoriser la vente de ces polos par la commune au prix de 25,00 €.

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré,

Par 20 voix POUR (18 présents + 2 pouvoirs), 3 CONTRE (2 présents + 1 pouvoir : Mmes MOUTTE, MONTET, M RICHAUD) et 2 ABSTENTIONS (1 présent + 1 pouvoir : Mmes NALLET, BERGERET)

**Autorise** la vente de ces polos par la commune.

**Fixe** le prix de vente au public à 25,00 € l'unité.

**Précise** que les recettes seront encaissées par la régie de recettes des fêtes et manifestations.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20230623-DE\_2023\_039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2023

Pour extrait certifié conforme,  
ROBION, le 23 juin 2023  
Le Maire,  
Patrick SINTES



La secrétaire de séance  
Monique JOANNY